ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examen et concours

DEC POLE CONCOURS
Réf N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/219
Affaire suivie par : Pascale Amblard
Tél : 04 76 74 75 68
Mél : pascale.amblard@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

ARRÊTÉ

N° DEC/POLECONCOURS/XIII/26/219 du 3 septembre 2026

Vu l'arrêté du 23 décembre 2003 relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires modifié par l'arrêté du 6 mars 2018 ;

vu les notes de service n° 2004-175 du 19 octobre 2004, n°2019-104 du 16-07-2019 ;

vu la circulaire rectorale n°2026-526 du 3 septembre 2026 relative à l'inscription à la certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires pour la session 2027.

Article 1 : le registre d'inscription est ouvert du lundi 14 septembre 2026 - 12h00 au mardi 13 octobre 2026 - 17h00.

L'inscription s'effectuera sur l'application CYCLADES et permettra le téléversement des pièces justificatives et du rapport d'activité (d'au plus 5 pages). Les modalités seront mises en ligne sur le site académique dans la rubrique Concours de recrutement/Certifications et examens professionnels.

Article 2 : la secrétaire générale de l'académie de Grenoble et madame et messieurs les directeurs académiques des services de l'Education nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
Signé le 04/09/2026 par Mme Laurence Giry,
Cheffe de la division des examens et concours

Conforme à l'original, disponible sur demande